



Retraites: renouer le lien intergénérationnel

Les hommes politiques cherchent souvent des réponses à de mauvaises questions. C'est le cas en matière de retraite. Ils s'intéressent au « risque vieillesse », comme si la partition de la Sécurité sociale en quatre branches autonomes (vieillesse, santé, famille et accidents du travail) était satisfaisante. Or, non seulement la branche vieillesse ne constitue pas une assise suffisante pour financer les retraites, mais c'est également le cas pour la Sécurité sociale. Pourquoi ?

Associer répartition et politique familiale

Premièrement, parce que les futures pensions ne sont pas préparées, en répartition, par les cotisations actuelles, immédiatement dépensées pour les pensions d'aujourd'hui. Elles le sont par la mise au monde et la formation de ceux qui cotiseront dans plusieurs décennies. Comme le disait Alfred Sauvy, « nous ne préparons pas nos retraites par nos cotisations, mais par nos enfants ».

On ne peut donc pas réformer intelligemment le système sans s'occuper de ses liens avec la politique familiale et avec la formation initiale. Il faut attribuer les droits à pension non plus en fonction des cotisations vieillesse, mais des enfants élevés et des sommes consacrées au système scolaire et universitaire.

Deuxièmement, parce que l'assurance maladie fonctionne

pour moitié au profit des retraités. Ceux-ci perçoivent beaucoup plus que leur pension, car chacun d'eux consomme en moyenne deux fois plus de soins qu'un actif et paye beaucoup moins pour sa couverture santé. S'y ajoute la prise en charge de la dépendance, qui est appelée à croître fortement, et dont une grande partie relève logiquement du « risque vieillesse ».

Il faut donc réorganiser le système social, bâti en dépit du bon sens, autour d'un axe directeur : l'échange entre générations successives. Chaque être humain commence par recevoir de ses aînés, qui le mettent au monde, l'entretiennent, le soignent et l'instruisent ; puis, devenu adulte, il devient producteur et rend la pareille aux personnes âgées que sont devenus ses parents et leurs contemporains, grâce à qui il est devenu ce qu'il est.

Unifier les régimes

Une telle réforme ne peut pas être réalisée dans le cadre des trois douzaines de régimes que la France compte actuellement. Passer à un système unique des retraites par répartition est indispensable pour sortir de l'effroyable complication actuelle et du gaspillage qu'elle engendre, et aussi pour organiser correctement l'échange intergénérationnel, dont le cadre n'est pas socio-professionnel, mais national. ■

* Économiste, auteur de *La Retraite en liberté*, Cherche Midi, janvier 2017.